



SECRETARIAT GENERAL  
Z.A.C. La Clef de Saint Pierre  
12 avenue Gay Lussac  
78990 ELANCOURT  
FRANCE  
Tél. 33 (0)1.30.85.23.22  
Fax. 33 (0)1.30.85.23.20  
Email: a.gaudron@groupeginger.com  
www.cerffassociation.com

LABORATOIRE GINGER CEBTP  
Z.A.C. La Clef de Saint Pierre  
12 avenue Gay Lussac  
78990 ELANCOURT  
FRANCE

**ATTESTATION D'ESSAIS CER.F.F.  
D'UN MODÈLE DE CLOISON  
– Mur Mobile –  
–  
N°C19-445**

Vu les Règles Générales de fonctionnement de l'« Attestation d'essais C.E.R.F.F. d'un modèle de cloison » régissant les modalités d'attribution des Attestations ;

Vu le Cahier des Charges (version 1.3 – 26 juin 2018) fixant les exigences auxquelles doivent répondre les murs mobiles qui s'y réfèrent ;

Vu le rapport d'essais n° **BEB1.J.3001-1**, délivré le 05 septembre 2019 par GINGER CEBTP ;

L'« Attestation d'essais CER.F.F. d'un modèle de cloison » est attribuée à la société

**ALGAFLEX**

pour son mur mobile

**STYLIST**

fabriqué dans ses ateliers situés :

CS 80066 – 400 RD 520  
38147 SAINT BLAISE DU BUIS Cedex

La Société **ALGAFLEX** s'est engagée à ne se prévaloir de la présente Attestation que pour le modèle de cloison présenté aux essais.

Les plans du mur mobile sont annexés au rapport d'essais de référence et conservés dans le dossier tenu par GINGER CEBTP.

**Cette attestation est valable jusqu'au 31 décembre 2020.**

*Cette attestation ne matérialise pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du Code de la Consommation. Elle est strictement personnelle. Un tiers ne peut s'en prévaloir pour son propre compte. Elle ne peut être reproduite sans porter obligatoirement la mention «DUPLICATA ».*

Fait à Elancourt, le 31 janvier 2020  
Le Président de l'Association C.E.R.F.F.

# Attestation d'essais CER.F.F. d'un modèle de cloison

## Rappel des exigences du Cahier des Charges



pour les murs mobiles

	Caractéristiques	Critères et performances (*)	
<b>MODULARITE</b>	Rattrapage des tolérances du gros-œuvre et adaptation aux inégalités de surface	La cloison absorbe les tolérances du bâtiment, sans nécessairement comporter de dispositif de rattrapage ; une adaptation sur chantier à l'aide d'un outillage simple est admise.	
	Modification d'implantation	Pour une hauteur donnée, la cloison peut être changée de place sans dégradation importante de l'environnement.	
	Modification d'élévation	Un élément de cloison plein peut être remplacé par un élément vitré, un bloc porte ou tout autre élément constitutif (et inversement) sans dégradation de l'environnement et à l'aide d'un outillage simple.	
<b>STABILITE MÉCANIQUE</b>	<b>Résistance aux chocs</b>		
	<b>Sécurité</b>	Corps mou 300 J <i>900 J (700 J)**</i> Corps dur 10 J	Pas de projection de débris du côté opposé à l'impact. Pas d'autre détérioration dangereuse.
	<b>Durabilité</b>	Corps mou 50 J Corps dur 6 J (2,5 J) (***) 6 J (6 J) (***)	Pas de défaillance fonctionnelle. Pas d'endommagement de la surface des parements. Marques d'impact admises.
	<b>Résistance à une poussée horizontale de 50 daN</b>		Pas de dégradation ; déformation résiduelle 3 mm admise.
	<b>Endurance</b>	1. Bloc porte ouverture/fermeture 6000000 cycles 2. Système de blocage 7000 cycle 3. Déplacement des panneaux 120000 ml	Aucune dégradation importante du bloc-porte ou de la cloison après les cycles; l'effort de manœuvre pour l'ouverture ou la fermeture ne doit pas avoir varié sensiblement.
<b>ACOUSTIQUE</b>	<b>Effort de manœuvre</b>		
		1. Blocage déblocage 2. Mise en mouvement 3. Translation 4. Maniabilité et mobilité	Les efforts de manœuvre doivent satisfaire aux exigences du cahier des charges
	Cloison pleine		Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 41$ dB.
	Cloison pleine avec porte pleine incorporée		Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 37$ dB.
	Cloison vitrée toute hauteur		Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 38$ dB.
	<i>Cloison vitrée sur allège opaque</i>		<i>Pas d'exigence pour <math>R_A</math>.</i>

(\*) Se reporter au Cahier des charges pour connaître le détail des essais et des critères.

(\*\*) Cas de la cloison avec traverse à 1 m et parement discontinu.

(\*\*\*) La valeur entre parenthèses concerne les vitrages ou les parements facilement remplaçables.  
Sont indiquées en italique les caractérisations CER.F.F. optionnelles.

### Essais optionnels effectués sur la cloison STYLIST

<b>Stabilité aux chocs de sécurité : corps mou 900 J</b>	Non effectué
<b>Résistance aux chocs de durabilité : corps dur 6 J sur tous éléments</b>	Non effectué
<b>Stabilité aux charges verticales excentrées et aux charges ponctuelles</b>	
Catégorie a) : sécurité : 1000 N / 24h, durabilité : 500 N / 60s,	Non effectué
Catégorie b) : sécurité : 4000 N / 24h, durabilité : 2000 N / 60s	
<b>Endurance du bloc porte à 100 000 cycles ouverture/fermeture</b>	Non effectué
<b>Essais acoustiques de la cloison vitrée sur allège opaque</b>	Non effectué

Les résultats détaillés des essais (de base et optionnels lorsqu'ils sont effectués), sont consignés dans le rapport mentionné au recto.